

fait par l'entremise de notre service d'exportation à la *Chain-Belt Company*, de Milwaukee (Wisconsin).

Ma troisième citation est tirée d'une lettre de la *Garlock Packing Company*, de Pallmyra (New York), en date du 12 mars 1956:

Je me réfère à votre lettre du 5 mars adressée à notre filiale canadienne, de Toronto. Comme celle-ci ne fait pas d'exportation, nous nous contentons nécessairement, à l'heure actuelle, de faire du commerce avec Hong-Kong et Taiwan.

Voici un extrait d'une lettre de la *Canadian Allis-Chalmers Limited*, de Lachine (Québec), en date du 12 mars 1956:

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre offre de représenter notre compagnie en Chine. La *Canadian Allis-Chalmers* est une filiale en propriété exclusive de l'*Allis-Chalmers Manufacturing Company*, de Milwaukee (Wisconsin). Toutes nos négociations, en ce qui regarde l'exportation, se font par l'entremise de M. P. Dietz, directeur du service d'exportation, groupe des industries, *Allis-Chalmers Manufacturing Company*, Milwaukee (Wisconsin).

La lettre suivante est de la *United States Rubber, International*, de Rockefeller Centre, New York. Elle est datée du 14 mars 1956:

On m'a transmis votre lettre du 6 mars adressée à la *Dominion Rubber Company Limited*, de Montréal. Comme la *Dominion Rubber Company* est une de nos filiales, nous nous occupons du commerce d'exportation suscité par des organismes canadiens.

Vient ensuite une lettre de la *Jones & Laughlin Steel Corporation*, de New York, en date du 22 mars 1956:

Votre lettre du 13 mars adressée à notre compagnie de Toronto nous a été transmise afin que nous y donnions suite, vu que toutes les questions d'exportation relèvent de nous.

Je me contenterai de citer un exemple de plus, bien que j'en aie beaucoup d'autres. Voici une lettre de la *Johns-Manville International*, de New-York, en date du 29 mars 1956:

Votre lettre du 6 mars adressée à la *Canadian Johns-Manville Company Limited* a été transmise à notre division, étant donné que toutes les questions relatives au commerce avec les pays d'outre-mer relèvent de nous.

Nous vous remercions de l'offre que vous nous faites de nous aider à vendre en Chine, mais nous regrettons de ne pouvoir accepter cette offre si aimable.

J'estime, monsieur le président, que nous qui sommes députés avons le devoir de chercher à établir à quel point le contrôle de sociétés canadiennes par leurs sociétés mères aux États-Unis est répandu. Nous devrions vérifier dans quelle mesure ces filiales doivent limiter leur volonté ou leur possibilité d'employer de la main-d'œuvre canadienne pour transformer des ressources canadiennes, ainsi que leur liberté d'exporter vers tout marché où nous aurions la possibilité ou le désir de vendre. Je suis d'avis que la question n'est

pas seulement importante, monsieur le président, mais très grave. J'estime même que nous pouvons la considérer comme très inquiétante. Il doit y avoir quelque appréhension au sujet de nos entreprises, et les travailleurs canadiens ne sont pas seulement sous la direction de sociétés mères au delà de nos frontières, mais ils dépendent des caprices et des programmes du gouvernement d'un autre pays.

Je demanderai au ministre si l'on a réfléchi à la possibilité d'établir l'étendue de ce contrôle sur les exportations des sociétés canadiennes. S'il est d'aussi grande portée que l'indiquent les seuls extraits que j'ai consignés au compte rendu, je me demande si l'on étudie l'opportunité d'adopter la ligne de conduite qui s'impose, de prendre les dispositions nécessaires pour présenter une mesure législative devant nous garantir le contrôle de nos propres ressources, de nos propres programmes d'exportation, libre de toute domination étrangère.

M. Fisher: La source de revenu fondamentale de notre région du monde, monsieur le président, c'est l'industrie de la pâte à papier, du papier, et surtout du papier-journal. Un des aspects les plus troublants que présentent les industries du papier-journal, de la pâte à papier et du papier, c'est que leur participation proportionnelle au principal marché des États-Unis a baissé par rapport à l'expansion de ce débouché et de la production américaine. Étant donné que les produits de pâte à papier et de papier constituent nos principaux articles d'exportation, beaucoup plus importants encore que l'uranium mentionné par le chef de l'opposition, bon nombre d'entre nous estiment que la situation de cette industrie et son emprise décroissante sur le débouché américain, ainsi que sur le marché mondial sont peut-être le signe le plus troublant à l'horizon économique.

Ce point a tellement intéressé le comité des mines, forêts et cours d'eau de cette Chambre qu'il a convoqué bon nombre de témoins à comparaître devant lui, y compris le président d'une fabrique de pâte et de papier. Je veux parler de M. D. W. Ambridge, chef de l'*Abitibi corporation*. Je voulais attirer l'attention du ministre, au cas où cela lui aurait échappé, sur certains points soulevés par M. Ambridge. Je voudrais préciser, avant d'aborder ce point, que même si je suis d'accord avec le témoignage de M. Ambridge sur cet aspect particulier, il y en a d'autres au sujet desquels je n'étais pas d'accord. Mais après avoir passé en revue, en répondant à nos questions, la situation qu'il avait constatée au Brésil, où les compagnies canadiennes